

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS

Programme: Aliments, végétaux, animaux et produits connexes

Programme: Aliments, végétaux, animaux et produits connexes

La Loi sur la salubrité des aliments au Canada (LPCA) est une loi concernant les produits alimentaires, incluant leur inspection, leur sécurité, leur étiquetage et leur publicité, leur importation, leur exportation et leur commerce interprovincial, l'établissement de normes pour ceux-ci, l'enregistrement ou le permis des personnes exerçant certaines activités qui leur sont liées, la création des normes régissant les établissements dans lesquels ces activités sont exercées et l'enregistrement des établissements dans lesquels ces activités sont exercées.

L'importation ou l'exportation d'aliments, de végétaux, d'animaux et de produits connexes peut également être réglementée par d'autres ministères, tels que Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Affaires mondiales Canada.

De plus, bien que l'importation d'agents pathogènes humains ne soit pas réglementée par l'ACIA, il existe des agents pathogènes à la fois humains et animaux (zoonotiques), réglementés à la fois par l'ACIA et par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). L'ASPC est responsable de l'administration de certaines dispositions de la Loi sur la santé des animaux et du Règlement sur la santé des animaux. Il délivre des permis d'importation et des autorisations de transfert pour la plupart des agents pathogènes d'animaux terrestres (à l'exclusion des animaux aquatiques, des abeilles, des invertébrés et des agents pathogènes à l'origine de maladies animales émergentes ou étrangères).

Marchandises réglementées

- Aliments pour animaux
- Agents phytopathogènes d'origine animale et végétale, comprenant les microorganismes et le matériel biologique
- Engrais, produits combinés engrais-pesticides, suppléments de sol et supports de culture
- Poisson, fruits de mer et produits de la pêche
- Fruits et légumes frais
- Grains, graines et noix
- Animaux vivants incluant:
 - Animaux terrestres
 - Animaux aquatiques (incluant les gamètes et les germoplasmes)
 - Sperme et embryons d'animaux
 - Oeufs à couver
 - Abeilles produisant du miel
- Nourriture et gâteries pour animaux
- Végétaux et produits végétaux
- Fruits et légumes transformés et produits de l'érable
- Produits et sous-produits d'origine animale, incluant:
 - Viande et produits à base de viande, notamment les glandes et les organes (comestibles et non comestibles)
 - Oeufs et ovoproduits
 - Lait et produits laitiers
 - Miel, cire d'abeille et propolis
 - Cuirs, peaux, plumes, laines et trophées
 - Fumier
 - Farines animales et graisses animales équarries
 - Carcasses, parties et produits d'animaux
 - Carcasses, parties de carcasses et abats d'animaux aquatiques
 - Échantillons d'animaux (tissus, sang, selles, etc.)
- Racines, bulbes et tubercules et autres matières végétales destinées à la multiplication
- Terre et matières connexes
- Bois et produits du bois

Documents généralement requis par l'ACIA

- Permis d'importation
- Licences
- Certificat phytosanitaire
- Certificat zoosanitaire
- Certificat de viande
- Permis/Déclaration/Déclaration de conformité

Implantation du projet de Services à guichet unique (SGU) de l'ASFC

Dans le cadre du projet de Services à guichet unique, les demandes de mainlevée seront présentées au moyen d'une nouvelle Déclaration d'importation intégrée (DII) qui permet aux courtiers en douane de présenter et d'obtenir la mainlevée électronique pour les marchandises également réglementées par les ministères et organismes participants.

Les demandes de mainlevée pour les produits réglementés par l'ACIA peuvent être envoyées électroniquement à l'ASFC en soumettant une DII. De plus, l'IID permet de fournir des informations sur les licences, les certificats, les autorisations et les autres documents d'importation soumis via la fonctionnalité d'image numérique et/ou sous forme d'information dématérialisée.

Remarque: Les informations requises dans le cadre des SGU sont les mêmes que celles actuellement exigées. Il n'y a pas d'exigence supplémentaire en raison des SGU.

Codes du système harmonisé (SH)

Liste des codes SH applicables aux marchandises qui peuvent être réglementées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). <http://asfc.gc.ca/prog/sw-gu/regcom-marreg/cfia-acia-fra.html>

Justification des éléments de données

La justification des éléments de données qui suit fournit des renseignements supplémentaires sur les exigences spécifiques des éléments de données dans le cadre du projet de Services à guichet unique.

Numéro de compte ACIA note de bas de page *	Il s'agit d'un champ facultatif qui peut être soumis afin que la facturation des frais relatifs à l'envoi puisse être imputée au numéro de compte de l'ACIA du client.
ACIA nom du payeur	Permet de valider que le numéro de compte fourni par l'ACIA est celui du client visé (ces données doivent être fournies si un numéro de compte est fourni).
Type de personne-ressource de l'importateur	Nécessaire advenant le cas où l'importateur aurait besoin d'être contacté au sujet de l'envoi.
Numéro de téléphone de l'importateur	Méthode principale pour contacter l'importateur.
Numéro de télécopieur de l'importateur	Méthode secondaire pour contacter l'importateur.
Courriel de l'importateur	Une autre méthode secondaire pour contacter l'importateur.
Type de personne-ressource du courtier en douane	Nécessaire advenant le cas où le courtier en douane aurait besoin d'être contacté concernant l'envoi.
Numéro de téléphone du courtier en douane note de bas de page *	Méthode principale pour contacter le courtier en douane de l'importateur concernant l'envoi.
Numéro de télécopieur du courtier en douane note de bas de page *	Méthode secondaire pour contacter le courtier en douane de l'importateur concernant l'envoi.
Type de document note de bas de page *	L'identifiant codé des documents LPCA (licences, permis, certificats, autres) requis par le SARI doit être fourni ici.

	Les types de documents fournis au niveau de la transaction doivent être applicables à toutes les marchandises sur cette déclaration. Si cela ne s'applique pas à tous les produits, veuillez fournir les documents au niveau de la marchandise (SG121).
Numéro de référence du document note de bas de page *	Pour chaque licence, permis, certificat ou autre document fourni par l'ACIA au niveau de la déclaration, le numéro de référence associé qui identifie la délivrance spécifique de ce document doit être indiqué (par exemple, si le « Certificat d'analyse » a été fourni, ce champ doit contenir le numéro du certificat d'analyse).
NRU image note de bas de page *	Si un document physique requis est identifié par le SARI pour cette LPCA, ce champ doit contenir un numéro de référence unique (NRU) pleinement qualifié, à partir duquel les employés qualifiés de l'ASFC et de l'ACIA peuvent accéder à une image d'un permis, d'une licence, d'un certificat ou d'un autre document.
Pays d'origine de l'ACIA note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation, lorsqu'elles diffèrent du pays d'origine de la marchandise.
État d'origine de l'ACIA note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation, lorsqu'elles diffèrent de l'état d'origine de la marchandise.
Code d'extension du SARI note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation.
Utilisateur final du SARI note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation.
SARI divers note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation.
Type d'enregistrement du SARI note de bas de page *	Si requis par le SARI, le type d'enregistrement du SARI doit être indiqué dans ce champ exactement tel que défini dans le SARI, sans quoi la validation de l'ACIA ne sera pas accordée.
Numéro d'enregistrement du SARI note de bas de page *	Pour chaque type d'enregistrement fourni, le « numéro d'enregistrement » associé doit être fourni (par exemple, si la « couleur de la remorque » a été fournie, ce champ doit contenir la couleur de la remorque, dans ce cas-ci, le bleu).
Pour chaque type d'enregistrement fourni, le « numéro d'enregistrement » associé doit être fourni (par exemple, si la « couleur de la remorque » a été fournie, ce champ doit contenir la couleur de la remorque, dans ce cas-ci, le bleu).	Utilisé par l'ACIA pour évaluer les risques et valider les exigences d'importation applicables.
Pays d'origine de l'ACIA note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation, lorsqu'elles diffèrent du pays d'origine de la marchandise.
État d'origine de l'ACIA note de bas de page *	Utilisé pour identifier les exigences en matière de produits et d'importation, lorsqu'elles diffèrent de l'état d'origine de la marchandise.
Nom et adresse de la destination de livraison de la marchandise note de bas de page *	Nom et emplacement du lieu où la marchandise sera livrée et prête pour l'inspection.
Type de personne-ressource de destination pour la livraison de marchandise	Requis si une personne connaissant les détails de l'envoi doit être contactée pour la livraison.
Contact de destination pour la livraison de la marchandise note de bas de page *	Méthode principale pour contacter une personne qui connaît les détails de l'envoi.
Numéro de télécopieur de destination pour la livraison de la marchandise note de bas de page *	Méthode secondaire pour contacter une personne qui connaît les détails de l'envoi.

Courriel de destination pour la livraison de la marchandise	Une autre méthode secondaire consiste à contacter une personne qui connaît les détails de l'envoi.
Type de document note de bas de page *	L'identifiant codé des documents LPCA (licences, permis, certificats, autres) requis par le SARI doit être fourni ici.
Numéro de référence du document note de bas de page *	Pour chaque licence, permis, certificat ou autre document fourni par l'ACIA au niveau de la déclaration, le numéro de référence associé qui identifie la délivrance spécifique de ce document doit être indiqué (par exemple, si le « Certificat d'analyse » a été fourni, ce champ doit contenir le numéro du certificat d'analyse).
Emplacement du document note de bas de page *	Si un document physique requis est identifié par le SARI pour cette LPCA, ce champ doit contenir un numéro de référence unique (NRU) pleinement qualifié, à partir duquel les employés qualifiés de l'ASFC et de l'ACIA peuvent accéder à une image d'un permis, d'une licence, d'un certificat ou d'un autre document.
*Note de bas de page *	Ce ne sont pas de nouvelles exigences en matière d'éléments de données (les clients soumettent déjà ces données par l'intermédiaire du SEA/MDM des autres ministères).

Document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique (DECCE)

Le tableau suivant fournit les règles et les conditions spécifiques associées à chacun des éléments de données pour les déclarations de l'ACIA. Les éléments de données sont: Obligatoires (O), conditionnels (C) ou facultatifs (F).

Nom de l'élément de données	Définition de l'élément OGP	Statut de l'élément de données	Règles et conditions de l'élément de données
ACIA numéro de compte	ACIA numéro de compte	C	Numéro de compte de l'ACIA pour le paiement des frais de traitement de l'ACIA. Si nécessaire, fournissez une seule occurrence par transaction.
ACIA nom du payeur	ACIA nom du payeur	C	Le nom du payeur associé au compte de l'ACIA utilisé pour les frais de traitement de l'ACIA doit être fourni si un numéro de compte est fourni.
Type de personne-ressource de l'importateur	Type de personne-ressource de l'importateur	O	Les informations de contact de l'importateur (IC) (connaissance de l'envoi spécifique) doivent être fournies.
Méthode de contact de l'importateur	Numéro de téléphone de l'importateur	O	Le numéro de téléphone de la personne qui connaît les détails de l'expédition (de la transaction) spécifique doit être indiqué.
Méthode de contact de l'importateur	Numéro de télécopieur de l'importateur	C	Le numéro de télécopieur de l'importateur de la personne qui connaît les détails de l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni si: <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de courtier en douane; Le numéro de télécopieur de l'importateur ou le courrier électronique de la personne qui connaît les détails de l'envoi (transaction) doit être fourni si: <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de destination de livraison pour chaque gamme de produits réglementée par l'ACIA.

Méthode de contact de l'importateur	Courriel de l'importateur	C	Le numéro de télécopieur de l'importateur ou le courrier électronique de la personne qui connaît les détails de l'envoi (transaction) doit être fourni si: <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de destination de livraison pour chaque gamme de produits réglementée par l'ACIA.
Type de personne-ressource du courtier en douane	Type de personne-ressource du courtier en douane	C	Les informations de contact de la personne qui connaît les détails de l'envoi spécifique (transaction) doivent être fournies si un courtier en douane est fourni.
Méthode de contact du courtier en douane	Numéro de téléphone du courtier en douane	C	Le numéro de téléphone de la personne qui connaît les détails de l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni si un courtier en douane est fourni.
Méthode de contact du courtier en douane	Numéro de télécopieur du courtier en douane	C	Le numéro de télécopieur de la personne qui connaît les détails de l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni si un courtier en douane est fourni.
Type de document	Type de document	C	L'identifiant codé des documents LPCA (licences, permis, certificats, autres) requis par le SARI doit être fourni ici. Les types de document ici fournis doivent être applicables à toutes les marchandises sur cette déclaration. S'il ne s'applique pas à tous les produits, veuillez fournir les documents au niveau de la gamme de produits (SG121). Les codes doivent être transmis exactement tels que définis dans le SARI, sans quoi la validation de l'ACIA ne sera pas obtenue.
Numéro de référence du document	Numéro de référence du document	C	Pour chaque licence, permis ou certificat contrôlé par l'ACIA fourni au niveau des gammes de produits, le numéro de référence associé qui identifie la délivrance spécifique de ce document doit être fourni. Par exemple, si le « certificat d'analyse » a été fourni, ce champ doit contenir le numéro du certificat d'analyse.
NRU image	NRU image	C	Si un document physique requis est identifié par le SARI pour cette LPCA, ce champ doit contenir un numéro de référence unique (NRU) pleinement qualifié, à partir duquel les employés qualifiés de l'ASFC et de l'ACIA peuvent accéder à une image d'un permis, d'une licence, d'un certificat ou d'un autre document.
Détails sur la destination d'envoi de factures	Destination d'envoi de factures	C	Les destinations d'envoi doivent être fournies si elles sont différentes de l'adresse de l'importateur. <ul style="list-style-type: none"> • L'adresse de la partie devant recevoir la livraison doit être canadienne • L'adresse de la partie devant recevoir la livraison doit être une adresse civique • Les destinations d'envoi fournies au niveau de la facture doivent être applicables à toutes les marchandises indiquées sur la facture • Si vous soumettez plusieurs destinations sur une seule facture, chaque destination doit se trouver dans la même province. Pour plusieurs destinations à travers différentes provinces, la facture doit être subdivisée en plusieurs factures, chacune avec une province différente. <p>Voir l'annexe A pour les renseignements d'identification à fournir.</p>

Type de personne-ressource de destination pour l'envoi de factures	Type de personne-ressource de destination pour l'envoi de factures	C	Les informations de personne-ressource de destination pour la livraison (IC) (connaissance de l'envoi spécifique) doivent être fournies pour chaque destination de livraison.
Personne-ressource de destination pour l'envoi de factures (téléphone)	Numéro de téléphone de destination pour l'envoi de factures	C	Le numéro de téléphone de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.
Personne-ressource de destination pour l'envoi de factures (télécopieur)	Télécopieur de destination pour l'envoi de factures	C	Le numéro de télécopieur ou l'adresse électronique de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.
Personne-ressource de destination pour l'envoi de factures (courriel)	Courriel de destination d'envoi de factures	C	Le numéro de télécopieur ou l'adresse électronique de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.
Détails de destination pour la livraison de la marchandise	Destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>Les destinations d'envoi doivent être fournies si elles sont différentes de l'adresse de l'importateur ou de la partie devant recevoir la livraison.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adresse de la partie devant recevoir la livraison doit être canadienne • L'adresse de la partie devant recevoir la livraison doit être une adresse civique (voir les détails ci-dessous) • Les destinations d'envoi fournies au niveau de la marchandise doivent être applicables à la gamme de produits • Si vous soumettez plusieurs destinations dans une seule gamme de produits, chaque destination doit se trouver dans la même province. Pour plusieurs destinations à travers différentes provinces, la marchandise doit être subdivisée en plusieurs gammes de produits, chacune avec une province différente. <p>Voir l'annexe A pour les renseignements d'identification à fournir.</p>
Pays d'origine	Destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>Le pays dans lequel les produits de cette gamme de produits ont été cultivés, récoltés, fabriqués, transformés, produits ou abattus doit être fourni, s'il est différent du pays d'origine ou du pays d'origine de l'ACIA qui peut avoir été fourni au niveau GAGI et dans tout pays d'origine indiqué pour cette gamme de produits.</p> <p>Si le pays d'origine est le Canada, veuillez contacter directement l'ACIA.</p>

État de la source	État d'origine de l'ACIA	C	<p>État dans lequel les produits de cette gamme de produits (sous-section de la facture) ont été cultivés, récoltés, fabriqués, transformés, produits ou abattus.</p> <p>Cette information doit être fournie si le qualificatif du pays de la source est utilisé sur cette gamme de produits et si le pays de la source est les États-Unis.</p> <p>Si le pays d'origine est le Canada, veuillez contacter directement l'ACIA.</p>
Courriel de destination pour la livraison de la marchandise	Courriel de destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>La destination (ou les destinations) de livraison doit être fournie si elle est différente de l'adresse de l'importateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adresse du destinataire doit être canadienne • L'adresse du destinataire doit être une adresse civique (voir détails ci-dessous) • Les destinations de livraison fournies au niveau de la marchandise doivent être applicables à la gamme de produits. • Si vous soumettez plusieurs destinations pour une même gamme de produits, chaque destination doit être située dans la même province. Pour plusieurs destinations à travers différentes provinces, la marchandise doit être subdivisée en plusieurs gammes de produits, chacune avec une province différente. <p>Voir l'annexe A pour les renseignements d'identification à fournir:</p>
Type de personne-ressource de destination pour la livraison de marchandise	Type de personne-ressource de destination pour la livraison de marchandise	C	<p>Les informations de contact de destination pour la livraison (IC) (connaissance de l'envoi spécifique) doivent être fournies pour chaque destination de livraison.</p>
Contact de destination pour la livraison de la marchandise (téléphone)	Contact de destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>Le numéro de téléphone de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.</p>
Contact de destination pour la livraison de la marchandise (télécopieur)	Numéro de télécopieur de destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>Le numéro de télécopieur ou l'adresse électronique de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.</p>
Contact de destination pour la livraison de la marchandise (courriel)	Courriel de destination pour la livraison de la marchandise	C	<p>Le numéro de télécopieur ou l'adresse électronique de la personne bien informée concernant l'envoi spécifique (transaction) doit être fourni pour chaque destination de livraison.</p>
Type de document	Type de document	C	<p>L'identifiant codé des documents LPCA (licences, permis, certificats, autres) requis par le SARI doit être fourni ici. Les documents fournis doivent être applicables à la gamme de produits.</p> <p>Les codes doivent être transmis exactement tels que définis dans le SARI, sans quoi la validation de l'ACIA ne sera pas obtenue.</p>

Numéro de référence du document	Numéro de référence du document	C	Pour chaque licence, permis ou certificat contrôlé par l'ACIA fourni au niveau des gammes de produits, le numéro de référence associé qui identifie la délivrance spécifique de ce document doit être fourni. Par exemple, si le « certificat d'analyse » a été fourni, ce champ doit contenir le numéro du certificat d'analyse.
Emplacement du document	Emplacement du document	C	Si un document physique requis est identifié par le SARI pour cette LPCA, ce champ doit contenir un numéro de référence unique (NRU) pleinement qualifié, à partir duquel les employés qualifiés de l'ASFC et de l'ACIA peuvent accéder à une image d'un permis, d'une licence, d'un certificat ou d'un autre document.

Ressources supplémentaires

Marchandises réglementées:

[Tables de codes de référence](#)

Législation:

[Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire](#)

[Loi sur les produits agricoles au Canada](#)

[Loi relative aux aliments du bétail](#)

[Loi sur les engrais](#)

[Loi sur l'inspection du poisson](#)

[Loi sur la santé des animaux](#)

[Loi sur l'inspection des viandes](#)

[Loi sur la protection des plantes](#)

[Loi sur la salubrité des aliments au Canada](#)

[Loi sur les semences](#)

Mémoire des douanes:

Mémoire D19-1-1 aliments, végétaux, animaux et produits connexes

<https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/dm-md/d19/d19-1-1-fra.html>

Annexe A: Détails d'identification

Champ	Emplacement	Format	Description
Nom	C080.3036.4	an..70	Nom commercial/personnel Jusqu'à 3 gammes
Rue	C059.3042.5	an..35	Jusqu'à 3 gammes
Ville	3164.6	an..35	
Province	C819.3229.9	an..6	Utilisez des codes de 2 caractères
Code postal	3251.8	an..9	
Code de pays	3207.9	an..2	Code ISO 3166 à 2 caractères

Faites appel à Livingston

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide pour vos importations SGU?

Communiquez avec votre représentant du service à la clientèle.

Écrivez-nous à l'adresse clientserviceCanada@livingstonintl.com ou appelez-nous au **1-855-225-5544**.